

LES FEMMES, LES HOMMES ET LES POUVOIRS

Les conditions de création de l'Agence de financement des collectivités locales commencent à se préciser

L'Association des maires de France-AMF, que préside M. Jacques PELISSARD, député (UMP) du Jura, maire de Lons-le-Saunier, l'Association des communautés urbaines de France-ACUF, présidée par M. Gérard COLLOMB, sénateur (PS) du Rhône, maire de Lyon, président de la Communauté urbaine du Grand Lyon, et l'Association des Grandes Villes de France, que préside M. Michel DESTOT, député (PS) de l'Isère, maire de Grenoble, ont créé en avril 2010, l'Association d'étude pour l'agence de financement des collectivités locales (cf. "BQ" du 22 avril 2010). Le président de l'association est M. Jacques PELISSARD, M. Michel DESTOT en est le secrétaire, tandis que les fonctions de trésorier ont été confiées à M. Gérard COLLOMB. Quelque 48 collectivités locales (régions, départements, intercommunalités et villes ont rejoint l'association et d'autres associations d'élus ont rejoint l'association (cf. "BQ" du 29 septembre 2011).

Cette association étudie la création d'une Agence de financement pour les collectivités locales.

L'idée, pour les grandes associations d'élus, d'une telle agence est partie d'un double constat. Tout d'abord, les collectivités sont confrontées au problème des emprunts "toxiques" depuis un certain temps ; d'autre part, la réglementation dite "Bâle 3", imposant notamment aux banques d'augmenter leurs fonds propres, fait craindre une diminution des crédits dont pourraient bénéficier les collectivités.

L'Agence de financement des collectivités locales, qui serait une institution financière spécialisée, aurait pour but principal d'emprunter sur les marchés, et de consentir des prêts aux collectivités. En se fédérant, les collectivités doivent en effet afficher une importante capacité à lever des fonds, avec un "rating" de qualité, facilitant l'accès à l'emprunt au meilleur taux possible. Les objectifs de l'Agence sont donc la sécurisation de l'accès aux liquidités, la diversification des sources de financement, la simplification ou l'accélération du recours à la ressource financière, ou encore l'optimisation du coût de financement.

La création d'une telle agence engendre cependant plusieurs difficultés, concernant notamment son capital et son statut.

Le passage par la loi a été envisagé, soit par un texte spécifique, soit par un amendement à un autre texte. Cependant, le calendrier parlementaire est fixé jusqu'à la fin de la session parlementaire, et l'automne est consacré à la discussion budgétaire (PLF et PLFSS), alors que la dernière année de la législature va commencer. Il semble donc difficile de déposer un texte de loi spécifique. Intégrer la création de l'Agence à la discussion budgétaire semble également difficile, alors qu'elle ne doit pas avoir d'incidence budgétaire, entraînerait une censure par le Conseil constitutionnel.

Une création sans support législatif pourrait être privilégiée, ce qui permettrait à la nouvelle agence d'être opérationnelle rapidement, comme le souhaitent les associations d'élus.

La création d'une agence sur le modèle de France Trésor ou d'une structure rappelant la CAECL, devenue Dexia, semblerait écartée. M. Olivier REGIS, Délégué général du Forum pour la gestion des villes, devrait proposer une démarche en deux temps : créer tout d'abord une "plateforme", qui fonctionnerait comme une centrale d'achats, sur le modèle de l'UGAP, ensuite si la plateforme fonctionne, une structure, sous forme d'EPIC, pourrait être développée, afin de lever des fonds et de les redistribuer aux collectivités. L'EPIC recevrait des fonds public et privés, la dotation en fonds publics pouvant susciter des difficultés.

Le président de l'Association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales, M. Jacques PELISSARD, président de l'AMF, et M. Dominique BAERT, député (PS) du Nord, maire de Wattrelos, premier vice-président de Lille Métropole Communauté Urbaine, chargé des finances, du budget et des ressources humaines, qui suppléait MM. Michel DESOT et Gérard COLLOMB, ont été reçus la semaine dernière par le secrétaire général de la présidence de la République, M. Xavier MUSCA.

Le cabinet Ernst & Young et Natixis préparent un rapport d'expertise qui sera présenté à l'Association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales à la fin du mois de juin. L'assemblée générale de l'association aura lieu en septembre prochain.

M. Vincent DIVRY, jusqu'alors conseiller budgétaire au cabinet de M. Maurice LEROY, ministre de la Ville, ancien collaborateur de MM. Xavier DARCOS et Jean-Louis BORLOO, devrait rejoindre le cabinet de M. François BAROIN à Bercy

M. Vincent DIVRY, attaché principal d'administration centrale, jusqu'alors conseiller budgétaire au cabinet de M. Maurice LEROY, ministre de la Ville, ancien collaborateur de MM. Xavier DARCOS et Jean-Louis BORLOO, devrait rejoindre le cabinet de M. François BAROIN, ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Porte-parole du Gouvernement. Il serait chargé des affaires budgétaires.

Né en mars 1973, M. Vincent DIVRY fut adjoint administratif au service inter-académique des examens et concours à la maison des examens d'Arcueil (1994-1997), adjoint administratif (1997-1999), puis secrétaire administratif scolaire et universitaire au rectorat de l'Académie de Paris (1999-2002). Secrétaire administratif scolaire et universitaire au collège Jean-Baptiste Poquelin à Paris (2002-2003), il fut affecté au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à sa sortie de l'Institut régional d'administration de Bastia, en 2004. Attaché d'administration centrale, rédacteur au bureau "préparation et suivi des budgets des ministères de l'Industrie et des PME" à la direction du Budget de 2004 à 2007, il fut rédacteur au bureau "finances et politiques de l'Union européenne" à cette même direction de 2007 à janvier 2009. Conseiller technique (affaires budgétaires et Outre-mer) au cabinet de M. DARCOS au ministère de l'Education nationale (janvier-juin 2009), puis conseiller technique (comptes sociaux, budget, correspondant Outre-mer) à son cabinet au ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville jusqu'en mars 2010, il fut conseiller technique (budget et Outre-mer) au cabinet de M. Jean-Louis BORLOO au ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, de mai à novembre 2010. M. Vincent DIVRY était, depuis lors, conseiller budgétaire au cabinet de M. Maurice LEROY, ministre de la Ville.

M. Marc FERRAND, directeur du travail, jusqu'alors responsable du pôle travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Limousin, devient conseiller social au cabinet de Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET au ministère de l'Ecologie

M. Marc FERRAND, directeur du travail, jusqu'alors responsable du pôle travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du